

Zeitschrift:	Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse
Herausgeber:	Verband Schweizerischer Privatschulen
Band:	15 (1942-1943)
Heft:	7
Artikel:	Les théories et les pratiques actuelles de l'Eugénisme
Autor:	Repond, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-851315

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizer Erziehungs-Rundschau

Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz

51. Jahrgang der „Schweizerischen pädagogischen Zeitschrift“ 35. Jahrgang der „Schulreform“

Herausgegeben von Dr. K. E. Lusser, St. Gallen, in Verbindung mit Dr. W. von Gonzenbach, Professor der Eidgen. Techn. Hochschule, Zürich, Universitäts-Professor Dr. H. Hanselmann, Zürich, A. Scherrer, a. Schulinspektor des Kantons Appenzell A.-Rh., Trogen, Universitäts-Professor Dr. C. Sganzini, Bern.

Redaktion: Dr. K. E. Lusser, Rosenberg, St. Gallen

ZÜRICH
OKTOBERHEFT 1942
NR. 7 XV. JAHRGANG

Les théories et les pratiques actuelles de l'Eugénisme

Conférence faite à l'assemblée de la société suisse d'assistance aux arriérés

Dr. med. A. REPOND

Les premières théories de l'hygiène raciale furent émises par l'Anglais Francis Galton, un cousin de Darwin, qui donna à sa doctrine le nom d'Eugénisme. Galton, qui vécut de 1822 à 1911, est aussi le fondateur de la biologie héréditaire de l'homme. Il a le premier pressenti la constance des traits héréditaires et établi par ses analyses familiales et notamment ses études sur les enfants jumeaux, l'importance de l'hérédité pour l'homme.

L'eugénisme ou hygiène raciale puise ses connaissances à plusieurs sources diverses qui sont notamment l'anthropologie, la théorie de la sélection et la biologie de l'hérédité.

L'anthropologie s'occupa au début de la classification systématique de l'humanité en ses diverses races, des questions de leur descendance, de leur distribution géographique, de leurs caractéristiques générales. Les méthodes anthropologiques étaient au début très objectives parce que presque entièrement morphologiques, c'est à dire descriptives, et qu'elles s'appuyaient étroitement sur les données de la préhistoire et de l'ethnographie. C'est un écrivain français, le comte de Gobineau qui, le premier, transposa la conception de race dans le domaine de la politique, et attribua une valeur humaine supérieure universelle au type dit nordique ou aryen. Son ouvrage, paru en 1853, portait le titre de: „Essai sur l'inégalité des races humaines.“ Gobineau, qui était un agent diplomatique français, demeura presque entièrement inconnu en France, malgré ses très réels talents d'écrivain, mais passa très vite au rang de grand homme en Allemagne où, tout naturellement, ses écrits étaient de nature à flatter l'amour-propre individuel et collectif. Il y compta de nombreux admirateurs et successeurs, entre autres un Anglais, H. S. Chamberlain, qui épousa la fille de Wagner. D'autres écrivains allemands ou étrangers collaborèrent également à l'édification de cette œuvre

d'apologie de la prétendue race nordique, en particulier encore un Français, Vacher de la Pouge. C'est à eux qu'est dû cet aspect purement politique et idéologique de l'hygiène raciale qui, depuis, est devenue un dogme pour certains peuples.

Ce n'est que bien plus tard que les théories raciales furent plus ou moins consolidées par la biologie héréditaire, dont le développement est dû à Eugène Fischer. Ce dernier étudia en 1908 une population métissée, résultant du croisement entre les Boers de l'Afrique du Sud et les femmes Hottentotes. Appliquant à ses études les lois de Mendel, dont nous parlerons brièvement tout à l'heure il apporta certaines preuves, que les différences raciales sont en bonne partie dues à des différences héréditaires. C'est de ces études que le biologiste racial allemand Günther tira ses premières impulsions: dans ses très nombreux écrits populaires il se fit le protagoniste de l'idée raciale et devint le chef spirituel du mouvement racial nordique qui voit, dans la sélection de sa race, le but de ses efforts.

Une troisième source de l'eugénisme est liée au nom de Darwin et ses théories de la sélection et de l'évolution. C'est Darwin, avec son cousin Galton, qui, dans leurs écrits, ont fait les premières propositions de sélectionner la race humaine pour arriver à l'améliorer et à la perfectionner.

Et, enfin, la dernière source de l'eugénisme est formée par la biologie héréditaire dont le postulat est le suivant: „Toutes les différences entre les hommes et tous les processus de sélection n'auraient absolument aucune valeur pour le développement de l'humanité s'ils n'étaient pas déterminés par l'hérédité.“ Les phénomènes de l'hérédité et surtout les ressemblances physiques et mentales entre individus apparentés ont certainement toujours frappé et intéressé. C'était en effet

une observation élémentaire que les caractères physiques et mentaux, certaines maladies, certaines anomalies ou infirmités, passaient des parents aux enfants. Mais c'est seulement la découverte des lois fondamentales de l'hérédité, faite par le moine autrichien Mendel qui vécut de 1822 à 1884, qui donna à cette science ses premières bases.

Mendel, dans son jardin du Monastère des Augustins à Brunn, s'amusa — si l'on peut dire — à croiser différentes espèces de petits pois. Les descendants de ces croisements montrèrent quant à la couleur des fleurs, des cosses portant la semence, de la forme des pois, etc.... des modifications régulières qui pouvaient se traduire en chiffres très précis, et qui le conduisirent à la découverte des lois de l'hérédité. C'est en 1865, dans une séance de la Société des sciences naturelles de Brunn, qu'il publia un petit travail intitulé „Essais sur les hybrides de plantes”, qui ne trouva d'ailleurs aucun retentissement dans les milieux scientifiques. Peu après, Mendel, fut nommé Supérieur de son monastère, en sorte que ses nouvelles occupations l'empêchèrent de pousser plus plus loin ses recherches scientifiques. Ce n'est que 16 ans après, sa mort, c'est à dire en 1900, que le botaniste hollandais de Vries et les botanistes allemands Karrens et Tschermak, étudiant les travaux de Mendel, arrivèrent, indépendamment les uns des autres, à redécouvrir les lois de l'hérédité. Aujourd'hui, les lois de Mendel, le mendéisme, sont des conceptions répandues dans le monde entier et plus guère ignorées. C'est en 1902 que, pour la première fois, les lois de Mendel furent reconnues valables pour l'espèce humaine.

Et enfin la dernière des sources de l'hygiène raciale est donnée par la théorie des constitutions. On savait depuis longtemps qu'il y a des maladies qui sont d'origine familiale. Il y a plus d'un siècle déjà que l'on trouvait dans certains écrits médicaux la description d'anomalies héréditaires, de familles souffrant d'hémophylie, de migraine, de daltonisme ou d'autres anomalies encore. Il est vrai que ce n'est qu'après l'application des lois de Mendel que l'on put comprendre les mécanismes de transmission de ces anomalies. Les maladies qui proviennent de causes internes, qui sont souvent d'une nature très générale, c'est à dire envahissent tout le corps sans montrer de localisation pathologique dans un organe spécial, s'appelaient autrefois des maladies constitutionnelles. Ce n'est qu'avec les progrès des recherches étiologiques et pathogéniques que l'on arriva peu à peu à clarifier ce concept. C'est ainsi qu'on arriva à localiser et à découvrir l'origine de ces maladies dites constitutionnelles, et à voir que les unes avaient une cause nécessairement héréditaire, alors que d'autres étaient liées à la constitution de l'individu, mais sans être héréditaires, c'est à dire qu'elles étaient

la résultante de maladies subies, de façon ignorée, dans le ventre de la mère.

L'abondance de termes scientifiques dont on se sert en anthropologie, en biologie héréditaire, en hygiène raciale, etc.... ne doit toutefois pas faire illusion sur les connaissances vraiment établies. C'est, en effet, une tendance générale propre à l'homme, et plus spécialement en ce qui concerne l'eugénisme, que de remplacer les conceptions précises ou expérimentales par des termes retentissants, qui peuvent faire illusion. En effet, dans cette science, si on peut l'appeler ainsi déjà, où des préjugés politiques, populaires, raciaux, ou des tendances purement instinctives et affectives se dissimulent mal, où l'on prétexte enfin des raisons scientifiques pour justifier et favoriser des tendances de domination et de conquête, il faut bien se garder de se laisser prendre au piège des mots.

Je vous ai donné, tout à l'heure les 4 sources où l'eugénisme puise ses connaissances, on pourrait dire parfois ses appuis. Or, de toutes ces sources il faut reconnaître que la seule qui ait des fondements scientifiques sérieux, où l'on puisse se livrer à des expérimentations constantes, et confirmer les résultats obtenus, c'est la biologie héréditaire. L'anthropologie, qui s'appuie sur l'étude de la pré-histoire, la géologie et quelques rares découvertes d'hommes primitifs: le pithécanthrope l'homme du Neandertal, l'Homo sinensis, etc.... est une science encore très incomplète. Quant aux théories darwinistes, elles sont actuellement pour la plupart battues en brèche. Comme vous le savez, Darwin voulait, par un lent processus évolutif, faire dériver l'homme du singe. Or l'on sait aujourd'hui, que l'évolution darwiniste n'a guère de fondements scientifiques. Toutefois, elle est loin d'avoir perdu sa valeur affective: elle demeure, même dans les cerveaux les plus scientifiques, à l'état de postulat émotivement fondé, elle est encore comme un espoir de pouvoir améliorer, par des processus sélectifs, la race humaine. En fait, la théorie de la sélection est actuellement remplacée scientifiquement par la théorie des mutations qui paraît plus solidement et expérimentalement fondée.

Il n'y aurait donc pas de lents processus évolutifs pouvant amener chez une race quelconque une modification des caractères raciaux quels qu'ils soient. Evidemment, le milieu et l'adaptation à ce dernier conditionnent et déterminent l'apparition de facteurs secondaires, transitoires pour la plupart, modifiables aussi. Mais il semble que si des modifications se sont produites dans une race humaine, ce n'est pas sous une forme d'évolution, mais bien plutôt sous la forme de révolutions brusques dues à ce qu'on appelle des mutations.

L'étude des cellules reproductrices a révélé, que les caractères héréditaires sont en général immuablement fixés dans certaines parties du noyau

des cellules qui s'appellent les chromosomes. Le nombre de ces derniers est constant pour chaque espèce animale. L'étude plus poussée encore de ces éléments a établi qu'ils sont partagés en un nombre immense de petits éléments ultramicroscopiques qui s'appellent les gènes. Ce sont les gènes qui sont porteurs des différents traits héréditaires: couleur des yeux, des cheveux, forme des membres, stature, etc.... Or, on a pu constater que, soit spontanément, soit plus probablement sous l'influence de certains agents naturels ou artificiels, les gènes peuvent brusquement être modifiés dans leur formation. Du fait de cette modification, les caractères héréditaires peuvent changer presque du tout au tout.

C'est ainsi que des expériences sont faites depuis de nombreuses années sur les mutations que l'on peut obtenir dans diverses races d'insectes. L'objet le plus fréquent de l'expérience est une mouche, la drosophile. Pour obtenir cette mutation, on soumet la mouche à un bombardement atomique soit par des ondes électriques ultra courtes, soit par des ondes ionisantes. Le bombardement par les ions dont vous savez qu'ils sont des éléments électriques à la fois matière et énergie, peut atteindre certains gènes des chromosomes et provoquer une altération de ces derniers. Chose intéressante, une fois qu'un gène a été ainsi touché dans son caractère, les traits héréditaires qu'il porte sont définitivement modifiés. C'est ainsi que chez la mouche dont il a été question, chez bien d'autres insectes encore de même que chez des plantes, on a obtenu des quantités de modifications des caractères héréditaires: les ailes sont, par exemple, devenues plus courtes ou bien inégales dans leur développement, la couleur a changé, les yeux se sont modifiés, etc....

Evidement, on ne peut pas modifier les caractères essentiels de la race: la mouche, qui est de la race des mouches, demeurera toujours une mouche, elle ne se transformera pas en un autre insecte, moins encore passera de cette race dans celle des mammifères. Il faut dire ici que l'immense majorité des mutations ainsi obtenues, ainsi que celles qui se produisent en apparence spontanément, peut-être par exemple sous l'influence du bombardement atomique dû aux rayons du soleil, crée des espèces qui ne peuvent plus vivre. On compte, par exemple, que chez la mouche, les mutations provoquent 30% de caractères absolument incompatibles avec la vie, 5% de caractères qui font de tous les insectes qui naissent des moribonds dès leur naissance et ne survivent pas, et enfin 16% dont la vitalité est très diminuée. Ce n'est que dans 2% des cas que la vitalité des chromosomes au caractère héréditaire ainsi modifié est normale. Bien plus, les modifications sont presque toujours d'ordre négatif, c'est à dire des anomalies. Ce n'est que dans des circons-

tances tout à fait exceptionnelles que les caractères ainsi modifiés par mutation peuvent, à la rigueur, être considérés comme étant des modifications utiles. Autrement dit, cette constatation montre bien que la théorie de l'évolution, qui voulait que le changement des espèces, ou des races, provienne de la modification de caractères héréditaires, est démentie par les faits expérimentaux.

Ces expériences sont pour nous autre médecins, et aussi pour vous, d'une assez grande importance. On a, en effet, tenté de provoquer artificiellement des mutations par d'autres moyens que celui du bombardement électrique, notamment par des agents toxiques tels que l'alcool ou d'autres poisons que l'on absorbe volontiers. Vous savez que le psychiatre suisse Auguste Forel avait cru et avait soutenu que l'alcool, et bien plus encore l'alcoolisme chronique grave, peuvent provoquer des modifications héréditaires pathologiques. On alla même jusqu'à soutenir que l'ingestion d'alcool peu avant la fécondation pouvait abîmer le germe, et donc produire ainsi des anomalies héréditaires. Forel appelait ces dégâts du germe qu'il croyait causés par l'alcool la blastophorite. Or, les recherches actuelles, confirmées par un nombre incalculable d'expériences, ont démontré que cette théorie, dont la propagande anti-alcoolique s'est abondamment servie, et qu'elle continue encore à employer, n'a aucun fondement scientifique. Un expérimentateur, Mlle. Blum, a systématiquement intoxiqué et empoisonné par l'alcool 32 000 animaux provenant de la même souche, sans parvenir à obtenir la moindre altération des caractères héréditaires. Il va sans dire que la constitution des animaux, dont la gestation se passe dans un milieu maternel imprégné constamment d'alcool, en souffre et que les petits sont ainsi malades. Mais il n'y a pas d'hérédité, et si l'on cesse de gaver ces derniers d'alcool, leurs petits redeviennent immédiatement entièrement normaux au point de vue héréditaire et la constitution se rétablit.

Ces découvertes sont encore relativement peu connues dans le grand public et même chez certains spécialistes, car une idée une fois adoptée a grand peine à être changée, surtout si elle est appuyée par des éléments affectifs. C'est pourquoi nous entendons dire encore que les enfants d'alcooliques sont très souvent sinon fatallement, des imbéciles, des idiots, des épileptiques, des anormaux, etc.... A se propos, il faut mettre les choses au point. C'est, en effet, un fait d'expérience que beaucoup d'enfants d'alcooliques sont anormaux. Mais comment ce fait peut-il se concilier avec cet autre fait qui, lui, est scientifiquement et expérimentalement établi, c'est à dire que l'alcool ne détériore pas le germe? L'explication est la suivante: la tendance à la boisson est très souvent la résultante d'une autre tare mentale sous jacente, qui elle, est

héritaire. Les tares mentales qui provoquent le besoin immoderé d'alcool sont multiples: elles vont de simples anomalies de caractère, de troubles nerveux, d'angoisses morbides à de véritables maladies mentales cachées ou manifestes. Toutes se traduisent par un certain besoin de fuir la réalité, de se créer une euphorie temporaire, d'atténuer des tensions psychiques intérieures, de se donner une tenue artificielle. On pourrait donc dire, d'une manière sommaire, que si l'on boit, immoderément c'est parce qu'on est anormal, et encore que les enfants d'un alcoolique ne sont pas anormaux parce que leur père buvait, mais parce qu'il était porteur d'une tare héritaire qui l'a poussé à boire. Ces faits sont actuellement confirmés tant par l'expérience que par l'observation héritaire. C'est ainsi que les enfants des frères et des sœurs des alcooliques, mais qui, eux-mêmes, n'ont jamais abusé ni même usé de l'alcool, sont aussi souvent anormaux et dans la même proportion que la descendance directe des

alcooliques. Les petits enfants d'alcooliques ne sont pas plus souvent faibles d'esprit ou de caractère qu'il n'est permis de l'attendre sans leurs caractères héritaires. Les enfants descendant d'un père et d'un grand-père alcooliques ne sont pas plus fréquemment anormaux que les neveux, petits neveux et cousins provenant de la même souche primitive, mais dans les branches de laquelle l'alcoolisme n'a jamais existé.

Et, enfin, certaines recherches de biologie héritaire, faites notamment par Panse et Gabriel, ont démontré qu'il n'y a pas davantage de maladies mentales ou d'anomalies chez les enfants nés de parents sobres au début de leur existence et qui sont devenus alcooliques par la suite: autrement dit, les ainés de ces enfants, nés avant le début de l'intoxication, ont tout autant de chances d'être anormaux que ceux qui sont nés après que l'intoxication alcoolique des parents se soit produite.

(A suivre)

Aus der Mappe eines Deutschlehrers

Von Prof. Dr. PAUL LANG, Zürich

Daß ein Deutschlehrer frisch von der Leber weg seine Erfahrungen zum besten gibt, ist ein seltener Fall! Dr. Hans Kaeslin, über ein Menschenalter lang hochangesehener Professor an der Kantonsschule Aarau, Mitglied der Eidg. Maturitätskommission, hat nach seinem Rücktritt die Summe seiner methodisch-didaktischen Erfahrungen zu ziehen unternommen.*.) Wie der unverbindliche Titel es andeutet, handelt es sich dabei nicht um ein streng systematisches Werk, sondern um eine lockere Zusammenstellung von deutschlehrerlichen Erlebnissen, in der die heterogensten Dinge behandelt werden, entsprechend dem Mädchen-für-alles-Charakter des Faches. Zwar stehen methodisch-didaktische Fragen im Zentrum der Erörterungen; aber auch über das Schulorganisatorische finden wir ganz Wesentliches. Anderseits fällt auch auf manch wissenschaftliches Problem der Germanistik ein scharfes Licht. Wir betrachten das Buch trotz seines geringen Umfangs als eine äußerst wertvolle Neuerscheinung, die unbedingt jedem Deutschlehrer viel bedeuten kann. Der Austausch der Erfahrungen unter den Fachlehrern an den deutschschweizerischen Mittelschulen ist ja so dürftig, ein Organ dafür besteht überhaupt nicht und eine denkbare spezielle Methodik für den Deutschunterricht an Schweizer Mittelschulen ist noch nicht geschrieben. (Das bekannte Werk von Otto von Geyrer behandelt den

Deutschunterricht an sich, nicht nur den in der Schweiz, wo durch die Besonderheit der sprachlichen Situation und die Erstarkung der Eigenkultur in den letzten Jahren ganz neue Probleme der Unterrichtsgestaltung auftaucht sind.)

Natürlich kann es hier nicht darum gehen, alle aufgeworfenen Fragen auch nur zu streifen. Wir müssen uns damit begnügen, einige Rosinen herauszuklauben und auf die eigene Lektüre zu verweisen, wofür eine der Besprechung folgende Textprobe hoffentlich genügenden Anreiz bietet.

Kaeslins Schrift beginnt mit einigen kritischen Bemerkungen über unser Mittelschulwesen im allgemeinen. Er vergleicht den weltanschaulich freien Typus der staatlichen Schulen mit dem der gebundenen Weltanschauung. Der Verfasser ist der Meinung, daß trotz weltanschaulicher Diskrepanzen im Lehrkörper der Schaden im allgemeinen gering sei, weil doch sämtliche Lehrer im Sittlichen über-einzustimmen pflegen; im übrigen sei wohl das Vorleben von Güte und Gerechtigkeit wirkungsvoller als das Predigen. Kaeslin sieht im Gegensatz zu manchen Reformern das Kernübel der modernen Mittelschule weniger in der Verfächerung als darin, daß oftmals an der Spitze keine Persönlichkeit steht, die nach dem Pädagogischen hin den Ausgleich schaffen könnte. Zu oft sei der Rektor nur ein überbeschäftigter Verwaltungsbeamter mit ungenügender Autorität gegenüber dem Lehrkörper. Diese und ähnliche Ausführungen sind vor allem an die Politiker gerichtet, die für das Schulwesen verantwortlich sind.

*) Dr. Hans Kaeslin. Aus der Mappe eines Deutschlehrers 108 S. H. R. Sauerländer & Co., Aarau.